

Salaires et pouvoir d'achat : Y a t-il quelque chose à espérer ?



Selon les pontes qui nous gouvernent, non seulement les prix n'augmentent pas, mais le pouvoir d'achat des salariés continuerait d'augmenter ! C'est peut-être le cas chez les salariés de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) mais certes pas le cas chez ceux d'IBM.

La NAO 'Négociation Annuelle Obligatoire' sur les salaires s'ouvre (réunions les 28 avril et 12 mai). Depuis quelques années, en fait de négociation, on assiste à un monologue de la part de la direction qui donne son chiffre, et qui fait semblant de lâcher quelques miettes histoire de préserver un pseudo dialogue social.

Dans la réalité les dés sont jetés et il n'y a guère d'illusion à se faire. Le crédo d'IBM est le « earning per share » (coupon annuel par action) qu'il convient maintenant de faire passer de 11\$/action, valeur actuelle à 20\$/action d'ici 5 ans.

Pour atteindre cette valeur il y a deux possibilités : soit une progression annuelle du chiffre d'affaire à deux chiffres (dans un marché qui ne croît que de quelques % par an c'est impossible), soit une diminution drastique des coûts. En sachant qu'IBM est devenu principalement une société de service, c'est donc la réduction drastique de la masse salariale qui risque d'être le principal levier.

Alors que le cours de l'action a explosé de plus de 100% en 5 ans, qu'IBM annonce résultats mirifiques sur résultats mirifiques, 6% des salariés en France ne touchent même pas les minima annuels garantis (TGA) et sont régularisés de 1 800 €/an en moyenne, les notés 2 « Solid Contributors » n'ont droit à rien depuis plusieurs années et certains n'ont pas touché un centime d'augmentation depuis 10 voire 15 ans



L'inflation repart, les prix de l'essence, le gaz, l'électricité et l'alimentaire explosent. Il est grand temps de revenir aux augmentations générales afin de couvrir la perte de pouvoir d'achat et d'arrêter de n'appliquer exclusivement que des règles élitistes qui laissent tous les ans plus de 40 % des IBM'ers sur le bord de la route des augmentations.

L'UNSA demande la création d'une intersyndicale afin de proposer une plate forme revendicative commune exigeant notamment le rattrapage du coût de la vie, une enveloppe d'augmentation pour les personnes notées 2 « Solid contributor », la disparition des salaires inférieurs à la TGA, l'égalité salariale Homme/femme, la non discrimination des seniors, ...

Négociations sur le télétravail : La panne !

L'UNSA était venu avec les autres organisations Syndicales représentatives chez IBM pour négocier un accord de travail à domicile. L'ensemble des organisations syndicales présentes ont constaté que ce n'était pas le souhait de la direction. La direction nie ainsi l'existence de populations concernées par ce mode de travail.



Les Organisations syndicales après une interruption de séance ont exigé que toutes les personnes travaillant de manière régulière à domicile bénéficient des dispositions de l'Accord National Interprofessionnel du 19 juillet 2005.

Cf : www.journal-officiel.gouv.fr/pdf/bocc/20050049/CCO_20050049_0049_0018.pdf

Elles souhaitent que le travail à domicile au sens de l'ANI puisse être aussi à l'initiative du salarié.

Les Organisations Syndicales sont disposées à reprendre les discussions sur ce sujet sur cette base et les étendre au travail à domicile alterné et occasionnel, au travail sur site de proximité et depuis les sites clients.

Participation aux bénéfiques : le retour !



Bien que la participation s'impose de par la loi, la négociation a permis de rendre la répartition individuelle de cette participation plus équitable au moyen de deux mécanismes :

- Répartition d'un % de la participation de manière forfaitaire (347,79 € pour 2010)
- Abaissement, pour la part proportionnelle aux salaires du plafond de 4 fois à 3 fois le plafond de la sécurité sociale (soit 8838 € brut / mois) soit une participation maximum de 2 645,17€ brute.

Ces deux points négociés par l'UNSA IBM permettent une répartition plus équilibrée en faveur des salaires petits et moyens.

Il est à noter que cette participation est totalement indépendante de la note PBC.

Le Montant moyen de la participation pour un salaire IBM moyen temps plein devrait être légèrement supérieur à 1 500€

Vous pouvez soit toucher directement cette somme (qui ne sera pas considérée comme du salaire) mais qui dans ce cas sera soumise à impôt sur le revenu, soit la placer dans le fonds commun de placement IBM (dans ce cas prélèvement uniquement de la CSG-RDS, règles de blocage des sommes classique des PEE).

Vous devriez recevoir votre bulletin de participation individuel tout début mai.

L'UNSA chez IBM

Sud Est (Lyon, Clermont – Aubière, Grenoble) : Les militants de la section CFE-CGC de l'établissement IBM Sud-Est ont décidé de rejoindre l'UNSA.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux militants qui renforcent notre poids revendicatif au sein d'IBM.

Elections professionnelles à Montpellier : L'UNSA IBM fait la meilleure progression avec 20,3% des voix (+2,55%) suivi de la CGT avec 1,46%, les autres organisations stagnent voire régressent.

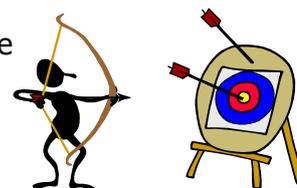
Seules 3 Organisations Syndicales restent représentatives chez IBM Montpellier : UNSA, CGT et CFE-CGC.

Sud Ouest (Bordeaux, Toulouse) : L'UNSA IBM, déjà présente à Toulouse, s'implante sur le site de Bordeaux.

Si vous êtes concernés par les élections professionnelles Nord (le 17 mai), Sud Ouest (le 17 mai), Sud Est (le 31 mai), Charbonnières (le 16 juin) **Votez, faites voter UNSA**

L'UNSA IBM au CEPB

Cela fait maintenant 1 an et demi que l'UNSA IBM tient le secrétariat et gère votre CE. Vos élus UNSA sont heureux d'avoir déjà pu :



- Redynamiser le CE,
- Augmenter les subventions Adultes (Tour Opérateurs, locations, ...)
- Modifier les règles de subvention des Circuits et séjours afin de les rendre plus abordables aux plus petits salaires de la Compagnie,
- Distribuer des chèques vacances à tous (les prochains de manière exceptionnelle en mai, en supplément de chèques de fin d'année que vous recevrez en novembre 2011),
- Proposer 40 places de crèches d'entreprise pour la rentrée 2011,
- Créer une salle de remise en forme sur le site de bois colombes (avec le Club Sportif IBM Paris),
- Remettre une subvention « activités loisirs » pour chaque membre de la famille,
- Créer des Bons d'achats (St Nicolas, Ste Catherine) au profit des jeunes en apprentissage chez IBM.

Vos élus et RS UNSA au CEPB : Pierry Poquet, Catherine Frelat, Marie Armel Lombart, Caroline Pourrier, Christiane Rodaire, Laurent Bonamy, Laurent Boulanger.

*Pierry POQUET
Marie-Armel LOMBART
Corinne FISCHER
Gérard VERGNIAUD
Gilles RIGITANO
Laurent BONAMY
Christiane RODAIRE
Laurent BOULANGER
Philippe LEBRETON
Henri MENORET
Jean COGNARD*

Vos contacts



UNSA

Ne pas jeter sur la voie publique

Consultez le nouveau site UNSA IBM France:

<http://www.unsaibm.com>

*Christophe CHABENAT
Catherine FRELAT
Caroline POURRIER
Valérie TALON
Isabelle DAVEAU
Jean-Claude LETELLIER
Soad GAYED
David ANGLIONIN
Jean-Michel ROGEAUX
Patrick C LEBLANC
Patrice CORBAR*